



**AUX :** Membres de la communauté juridique et toutes les parties aux instances devant la Cour d'appel fédérale

**DE :** L'honorable Marc Noël, juge en chef

**DATE :** Le 9 septembre 2022

**OBJET :** **DIRECTIVE RELATIVE À LA PRATIQUE – Désignation « Sa Majesté le Roi »**

---

Dorénavant, lorsque la Couronne est partie à un litige, les parties devront désigner « Sa Majesté le Roi » plutôt que « Sa Majesté la Reine ». En ce qui a trait aux procédures déjà en cours, la désignation sera considérée comme ayant été ainsi modifiée sans qu'il soit nécessaire de déposer une requête pour amender l'intitulé de cause.

---

« Marc Noël »  
Juge en chef  
Cour d'appel fédérale